

AVIS PUBLIC - RETRAIT DU RÈGLEMENT 2022-347-A

AVIS PUBLIC est donné, par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier de la susdite municipalité, aux personnes intéressées, soit les personnes habiles à voter de la zone **402** :

Que le conseil a retiré, par la résolution numéro 252-08-2022, lors de la séance ordinaire tenue le 16 août 2022, le règlement suivant :

Règlement numéro 2022-347-A modifiant le Règlement de zonage 2002-90 afin d'établir des distances séparatives minimales relatives à certains usages d'entreposage dans la zone 402.

Pour toute information supplémentaire, vous pouvez communiquer avec le bureau municipal.

Donné à Upton, ce 18e jour d'août 2022

Directeur général et greffier-trésorier,

Nabil Boughanmi